

l'on nomme, comme ministre de l'Agriculture, un homme qui n'a pas l'expérience pratique de cette industrie et qui n'en connaît pas plus les besoins qu'il ne connaît ce qu'il y a dans la lune ? Il n'occupe même pas un siège en cette chambre, mais on l'a mis dans l'autre chambre, ou personne ne peut l'atteindre et celui qui, ici, est chargé de représenter le ministre de l'Agriculture est un médecin.

Je prétends que les cultivateurs ne sont pas bien traités sous ce rapport. Nous savons parfaitement bien que lorsqu'il s'agit des intérêts des fabricants, le gouvernement n'hésite pas à envoyer M. Larke en Australie, avec un traitement de \$3,000, en payant ses frais de voyage et ceux de sa famille. L'a-t-on envoyé là dans l'intérêt des cultivateurs ? Point du tout. On l'a envoyé dans l'intérêt de nos industries manufacturières ; on l'a envoyé dans le but d'établir un commerce pour les fabricants canadiens pour les fabricants d'instruments aratoires et autres choses de ce genre.

A-t-on jamais entendu dire que l'on a envoyé un homme dans un endroit quelconque dans le but de travailler en faveur de l'industrie agricole ?

Voyons ce que font les Américains. Ils ont, aujourd'hui, dans les ports anglais, des vétérinaires les hommes les plus capables de leur profession, pour inspecter les envois de moutons et de bestiaux américains, pour faire tout ce qu'ils pourront dans l'intérêt de ce commerce et ces hommes sont rémunérés à même les revenus des Etats-Unis et restent là aux frais des Etats-Unis. Nous n'avons personne. Nous n'avons personne qui puisse piloter et donner des conseils à l'exportateur canadien. Nous pouvons engager un homme et l'envoyer dans les colonies australiennes dans l'intérêt de nos institutions manufacturières, mais nous négligeons les cultivateurs. Personne n'est envoyé à l'étranger dans leur intérêt, pour surveiller des affaires d'une importance vitale pour eux. Je fais cet appel, parce je sais que les cultivateurs du pays comprennent qu'on les a négligés et ils nous blâment, si nous ne demandons pas avec instance aux honorables messieurs de la droite de faire quelque chose dans l'intérêt de cette industrie qui prend de si grands développements.

Voyons les faits. L'honorable premier ministre (sir Mackenzie Bowell) s'est rendu en Australie, il y a quelque temps. Il a voyagé aux dépens du pays. Il a adressé la parole à plusieurs assemblées de la Chambre de commerce et à d'autres réunions, Il est revenu et a adressé la parole à la Chambre de commerce de Toronto et à d'autres réunions, relativement à son voyage aux colonies australiennes. A-t-il dit un seul mot au sujet des intérêts de la classe agricole ? Pas un mot. Tous ses discours ont été faits à l'avantage de nos industries manufacturières et notre industrie agricole a été négligée, tout comme si elle n'avait pas existé. Nous avons subventionné une ligne de steamers pour le service entre le Canada et les colonies australiennes et, aujourd'hui, les steamers nous apportent le mouton congelé, le bœuf congelé et d'autres produits de l'agriculture, pour faire concurrence aux produits de ce pays. J'espère que lorsque le relevé demandé par la résolution de mon honorable ami sera produit, le gouvernement, dans l'intérêt de la classe agricole, fera des efforts sincères et sérieux pour maintenir la pureté de nos moutons et pour conserver l'avantage dont nous jouissons sur le marché anglais.

M. McMULLEN.

Je regrette beaucoup que le Secrétaire d'Etat ne soit pas présent pour entendre mes observations. Je prétends que les intérêts de notre commerce de bestiaux ont été sacrifiés par la négligence du gouvernement. L'honorable Secrétaire d'Etat, je le sais, a cherché à jeter du ridicule sur les renseignements obtenus par l'honorable député d'York (M. Mulock) relativement aux bestiaux, je sais qu'il a dit que les renseignements venaient d'une source douteuse et que celui qui les avait donnés, avait avancé une fausseté. Mais ces renseignements ont été donnés sous serment ; ils étaient accompagnés d'une déclaration faite sous serment et, puisque le Secrétaire d'Etat croit qu'il sont faux, pourquoi le ministre de l'Agriculture ne fait-il pas arrêter cet homme pour parjure. Le gouvernement répondra peut-être qu'il réside aux Etats-Unis, mais il y a extradition pour le parjure et si le gouvernement veut punir cet homme, il peut le faire. Mais il ne l'ose pas, parce qu'il sait que son énoncé ne saurait être réfuté. Il lui est impossible de prouver que l'on n'est pas capable d'attribuer à sa négligence la condition déplorable où se trouve aujourd'hui cette industrie. Va-t-il mettre le commerce des moutons dans la même condition ? Va-t-il permettre que les Américains transportent ici des chargements de moutons des Etats-Unis pour les expédier de Montréal comme produits canadiens ? C'est ce que l'on a fait. Trente mille moutons ont été ainsi exportés. Le gouvernement va-t-il laisser subsister cet état de choses jusqu'à ce que notre commerce de moutons soit ruiné en même temps que notre commerce de bestiaux ? Si le gouvernement doit suivre, à ce sujet, la ligne de conduite qu'il a suivie au sujet de notre commerce de bestiaux, notre commerce de moutons sera bientôt dans le même état ; et, malheureusement, le département de l'Agriculture n'est pas dirigé par un homme possédant les connaissances et l'expérience qui lui permettent de comprendre la situation. Non seulement le titulaire de cette charge ne possède pas les connaissances et l'expérience requises, mais encore il occupe un siège au Sénat et celui que l'on a chargé de répondre aux interpellations qui se font dans la Chambre ignore également les questions relatives à l'agriculture et au commerce d'exportation des bestiaux et des moutons. Quant à moi, je crois de mon devoir de signaler la chose à l'attention de la Chambre chaque fois que l'occasion s'en présente et de dégager ainsi ma responsabilité.

Sir ADOLPHE CARON : Je suis bien aise que mon honorable ami le Secrétaire d'Etat, soit revenu en cette Chambre assez tôt pour entendre les dernières observations de l'honorable préopinant. Si le Secrétaire d'Etat a jugé à propos de s'absenter, c'est peut-être parce que, déjà, il avait répondu avec succès aux objections faites par l'auteur de la résolution. Or, je n'améliorerais pas la situation si, après les observations de mon honorable ami, j'y cherchais à discuter ces importantes questions agricoles, car, d'après l'honorable monsieur, une des graves difficultés que le Canada a aujourd'hui à surmonter, c'est que le ministre de l'Agriculture est avocat et il arrive que j'appartiens à la même profession. Il est très important, a-t-il dit—et je partage son opinion—que ce département soit dirigé par un homme au fait des questions qu'un ministre de l'Agriculture est appelé à traiter. Mais l'honorable monsieur doit avoir oublié une page de l'histoire de son propre parti.